

*DE THEUX*

*CONSEIL COMMUNAL DU 30 MARS 2009*

*MEMO*

*SEANCE PUBLIQUE*

**1. AGRICULTURE – Soutien aux agriculteurs producteurs laitiers.**

Le Conseil prend connaissance des revendications des producteurs laitiers et décide de les soutenir dans leurs démarches pour obtenir un juste prix de leur production.

**2. BATIMENTS COMMUNAUX - Plan triennal 2007-2009 - Aménagement de l'Hôtel de ville de Theux - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges relatif à l'aménagement de l'hôtel de ville de Theux et fixe l'adjudication publique comme mode de passation du marché. Ce dossier fait l'objet d'un double subside de la Région wallonne d'une part dans le cadre du plan triennal, d'autre part dans le cadre d'un certificat de patrimoine.

**3. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - Modification budgétaire 1/2009.**

Approuve la modification budgétaire 1/2009 :

Recettes ordinaires 4 194 961,46

Dépenses ordinaires 4 194 961,46

Recettes extraordinaires 8 690 500,00

Dépenses extraordinaires 8 690 500,00

**4. DISTRIBUTION D'EAU - Extension du réseau de distribution d'eau - Route de Remouchamps - Habitation Bloden - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire - Approbation.**

Le Conseil engage un crédit destiné à procéder à l'extension du réseau de distribution d'eau en vue d'alimenter en eau une parcelle de M. Bloden située Route de Remouchamps.

**5. FABRIQUE D'EGLISE DE BECCO - Mise en conformité de l'installation électrique de l'église - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**

Le Conseil approuve le Cahier Spécial des Charges et le mode de passation du marché relatif à la mise en conformité de l'installation électrique de l'église de Becco.

**6. ENVIRONNEMENT - Convention de mise à disposition et d'exploitation de matériel d'aquariophilie – Approbation.**

Considérant que la commune s'est engagée à maintenir l'affectation touristique de l'ensemble du matériel de l'espace écrevisse pendant un délais de 15 ans, prenant cours le 1er janvier suivant l'année de liquidation de la subvention de la Région Wallonne pour ce matériel et que ladite liquidation interviendra dans le courant de l'année 2009, le Conseil décide de fixer à 16 ans au lieu de 13 ans la durée d'affectation des équipements et approuve la modification de la convention de mise à disposition à la SA Fenris.

**7. FABRIQUE D'EGLISE NOTRE DAME DE POLLEUR - Modification budgétaire 1/2009 - Avis.**

Emet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire :

Recettes 64 007,00

Dépenses 64 007,00

**8. FABRIQUE D'EGLISE PROTESTANTE DE VERVIERS LAOUREUX ET SPA - Bugdet de l'exercice 2009 – Avis.**

Emet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2009 reprenant une participation communale d'un montant de 118,53 €

**9. FABRIQUE D'EGLISE ST ELOI DE BECCO - Modification budgétaire 2/2008 - Avis.**

Emet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire :

Recettes 29 515,48

Dépenses 29 515,48

**10. FINANCES - Affectation du produit de la vente de l'activité de télédistribution - Approbation.**

La recette extraordinaire de la cession d'activité de la télédistribution pour un montant de 247 336,64 € est affectée au financement de nouveaux investissements de l'exercice 2008.

**11. FINANCES - Mesure d'urgence - Paiements – Approbation.**

Ratifie la décision du Collège, en sa séance du 13 mars 2009, d'exécuter le paiement des factures d'honoraires relatives à la reconstruction de 2 maisons sises Place du Perron 40-42.

**12. FINANCES - Petites subventions - Approbation.**

Décide d'octroyer une subvention de 2 000,00 € à l'ASBL Commerces de Theux, participation pour la réalisation de cartes de fidélité.

**13. INTERCOMMUNALE – Intermosane - Garantie d'emprunts destinés à financer les capitaux pensions – Approbation.**

Déclare se porter caution solidaire envers ING à concurrence de 3,24 % pour un emprunt d'un montant de 10 830 000,00 €

**14. INTERCOMMUNALE – Intermosane – Transformation des apports en usage en apports de propriété – Réalisation – Approbation.**

L'Assemblée générale d'Intermosane a décidé de la transformation des apports d'usage de ses associés en apports de propriété de sorte que, le 1er janvier 2009, Intermosane est devenue une intercommunale dite propriétaire.

Les emprunts de financement (50/50) des installations apportées en usage étaient souscrits par Intermosane pour compte des associés et que, par l'effet de la transformation desdits apports, ces emprunts doivent être remboursés par les associés.

Pour permettre un remboursement sans décaissement, celui-ci sera réalisé par compensation via une réduction de fonds propres de l'intercommunale.

Pour la montée en puissance dans le capital d'Intermosane, imposée par le décret wallon du 17 juillet 2008, et pour que les communes puissent remplir leur obligation d'acquiescer des parts cédées par le partenaire privé, une réduction de fonds propres est également prévue, pour une opération sans décaissement.

**15. PATRIMOINE - Acquisition de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section A n°518a en lieu-dit 'Pré Mazure' - Décision, fixation des conditions et projet d'acte - Approbation.**

L'acquisition de cette parcelle est un élément essentiel pour obtenir la maîtrise foncière, dans cette zone proche du centre commercial, du plan communal d'aménagement en révision dans le but d'y assurer un développement de l'habitat répondant aux vœux de l'autorité communale.

**16. PATRIMOINE - Aliénation de la parcelle communale cadastrée Theux, 3ième division, section C n° 119L3 - Décision, Fixation des conditions d'achat et projet d'acte – Approbation.**

Ayant reçu de M. le Ministre Lutgen l'Arrêté ministériel autorisant à vendre à la SA Roodimmo, la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section C n° 119L13 et autorisant la soustraction au régime forestier de ladite parcelle, fixe les conditions d'achat et approuve le projet d'acte.

**17. PATRIMOINE - Avenant au bail emphytéotique du 23 septembre 1975 avec l'ASBL Comité des fêtes de Jehanster - Fixation des conditions modificatives – Approbation.**

Attendu que l'ASBL Comité des fêtes de Jehanster veut prolonger la salle des fêtes actuelle de quelques mètres vers l'arrière pour y déplacer les sanitaires, ce qui empiètera sur une partie du terrain communal jouxtant et considérant que la Commune de Theux a agrandi et transforme l'école fondamentale de Jehanster sur des parcelles tant communales que données en bail emphytéotique à la même ASBL, le Conseil fixe les conditions à reprendre dans un avenant au bail emphytéotique initial de manière à y intégrer les modifications et sécuriser chaque partie.

**18. PATRIMOINE - Contrat de bail - Parcelle cadastrée Theux, 3ème division, section B n°721a sise au centre du village de La Reid - Ratification de la décision du Collège communal du 27 février 2009.**

Le Conseil ratifie la décision du Collège communal du 27 février 2009 acceptant de porter au montant de 847,80 euros, le loyer d'une parcelle située en zone d'habitat, sise à proximité de l'église de La Reid, prise en location depuis le 1er avril 1991 et aménagée en parc par la commune.

- 19. PATRIMOINE - Excédent de voirie à Haute-Desnié jouxtant la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section C n° 287a - Proposition de déclassement en vue d'une aliénation.**  
A la demande d'un riverain, sur base d'un plan dressé par un géomètre-expert immobilier, propose au Collège provincial le déclassement, en vue d'une aliénation, d'un excédent, d'une contenance de 112 m<sup>2</sup>, du chemin vicinal repris à l'atlas de La Reid sous le n°24.
- 20. PATRIMOINE - Location hors bail à ferme de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section A n° 1337 en lieu-dit 'Juslenville-Petite' - Fixation des conditions - Approbation.**  
Considérant que cette parcelle agricole est libre de bail à ferme, qu'elle n'a été soumissionnée par aucun agriculteur, que son relief n'y permet pas le développement de techniques agricoles intensives et mécanisées, le Conseil décide de procéder à une location ouverte à tous et en fixe les conditions.
- 21. PATRIMOINE - Vente d'herbes - Parcelles cadastrées Theux, 2ème division, section A n° 184z en lieu-dit 'Es les Sarts', n°172b3,172e2pie, 172g2pie en lieu-dit 'Faweux-Ramecroix', 3ème division, section C n°1539t3pie en lieu-dit 'Sur les Combes' - Approbation.**  
Considérant que ces parcelles agricoles sont libres de bail à ferme et qu'elles seront proposées à une remise en location classique par bail à ferme à partir du 1/11/2009, le Conseil décide de procéder entre-temps à une vente d'herbe sur pied.
- 22. PERSONNEL - Convention de mise à disposition de personnel au sein de l'asbl 'Centre culturel de Theux' - Adoption - Prolongation.**  
Prolongation pour la période du 18/04/2009 au 17/10/2009 de la convention de mise à disposition de Mme Michèle GONAY en qualité d'Employée d'Administration D1 à mi-temps à titre contractuel (Maribel social) au sein de l'asbl 'Centre culturel de Theux'.
- 23. PLAN DE COHESION SOCIALE – Approbation.**  
Prend connaissance et approuve le Plan de Cohésion Sociale.
- 24. RCA - Modification des statuts.**  
Le Conseil décide de modifier les statuts de la Régie Communale Autonome dans le cadre de la demande de reconnaissance en tant que centre sportif local.
- 25. URBANISME - BEAUVE Jean - Permis de lotir - Création d'un lotissement de 3 parcelles à Theux, Raborive, cad.sect.A n° 1096/pie et 1095 f/pie et impliquant l'élargissement du tracé des voies de communication communales existantes (emprises) – Avis.**  
Prend connaissance de la demande de permis de lotir introduite par M. BEAUVE Jean pour créer un lotissement de 3 parcelles dont 2 bâtissables à Theux, Raborive. Emet un avis favorable sur l'élargissement du tracé des voies de communication communales existantes et approuve les documents (plans et prescriptions).
- 26. VOIRIE - Fauchage et débroussaillage des accotements, talus et fossés des diverses voiries communales - 2009 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**  
Le Conseil approuve le cahier spécial des charges destiné à conclure un marché de service pour réaliser le fauchage et le débroussaillage des accotements, talus et fossés des diverses voiries communales.
- 27. VOIRIE - Réfection du mur mitoyen de l'immeuble de la rue du Waux Hall 8 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**  
Le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché relatif à la réfection du mur mitoyen de l'immeuble de la rue du Waux Hall 8.